

[Texte]

Monsieur le président, membres du Comité permanent des communications et de la culture, nous attendons ce moment depuis longtemps, comme vous pouvez bien l'imaginer.

Par conséquent, j'aimerais vous remercier d'avoir invité la Conférence canadienne des arts non seulement à comparaître devant le Comité, mais aussi à être son premier témoin aux audiences publiques que vous tenez sur la question de la fiscalité et des arts.

Comme nous l'avons mentionné dans notre mémoire et dans les instances présentées antérieurement par la C.C.A., nous nous intéressons depuis longtemps au traitement fiscal des arts et des artistes, et cette question ne cesse de nous préoccuper.

• 1540

Vous avez eu l'occasion d'examiner le mémoire de la C.C.A. Je ne m'attarderai donc pas sur son contenu, sauf pour vous rappeler quelques-uns des points importants qui méritent d'être soulignés.

Nous considérons qu'il est destructeur et que c'est manquer de clairvoyance, pour dire le moins, que de laisser le régime fiscal semer chez les artistes la consternation dont nous avons été témoins ces derniers mois et de mettre les créateurs dans une situation où il est difficile, voire impossible, de créer.

Nous considérons aussi qu'il est destructeur et contraire à l'intérêt public de laisser les pratiques fiscales du gouvernement fédéral miner l'efficacité des politiques et programmes culturels fédéraux.

Nous croyons qu'il est raisonnable et opportun d'élaborer des politiques fiscales qui traitent les artistes comme des artistes et les arts comme des arts, et non pas comme une autre forme d'entreprise.

Nous réclamons un traitement fiscal juste et équitable des arts et des artistes—la justice, en fin de compte—afin que l'on reconnaisse les réalités qui régissent les arts et les artistes et qu'on les traduise dans la politique et les pratiques fiscales.

Nous croyons qu'il est essentiel d'imposer un moratoire jusqu'à ce que les travaux de votre Comité soient terminés et qu'on ait donné suite à vos recommandations.

Vous avez devant vous une lourde tâche, et une tâche importante. Les enjeux sont énormes. Nous comptons sur vous pour fournir l'orientation et l'encouragement dont le gouvernement fédéral a besoin pour modifier le régime fiscal afin que les arts et les artistes puissent s'épanouir et que tous les Canadiens puissent en profiter.

En conclusion, j'aimerais vous souhaiter beaucoup de succès dans cette entreprise et vous assurer de la pleine collaboration de la Conférence canadienne des arts.

J'ai voulu être brève afin que nous ayons plus de temps pour les discussions. Alors, monsieur le président, si vous et vos collègues avez des observations à faire ou des questions à nous poser, nous serons heureux d'en discuter avec vous.

Merci.

Le président: Merci.

[Traduction]

Mr. Chairman, members of the Standing Committee on Communications and Culture, we have, as you can imagine, been looking forward to this moment for a long time.

I would like to thank you, therefore, for inviting the Canadian Conference of the Arts not only to appear before you, but to appear as your first witness at the public hearings you are conducting on the issue of taxation and the arts.

As you are aware from our brief, and from previous CCA representations, we have long been involved in, and increasingly concerned with, the manner in which the arts and artists are treated for tax purposes.

You have had the opportunity to consider the CCA brief, so I shall not read its contents here except to remind you of a few important points worth stressing.

We consider it destructive and short-sighted, to say the least, to permit the tax regime to wreak the havoc we have witnessed in recent months, and to render it difficult, if not impossible, for creators to create.

We consider it similarly destructive, as well as poor public policy, to allow federal tax practices to erode the effectiveness of the federal cultural policies and programs.

We believe it is reasonable and appropriate to devise tax policies which treat artists as artists, and the arts as arts, and not as some other form of business.

We seek fair and equitable tax treatment for the arts and artists—justice, in short—in order that the realities which govern the arts and artists are recognized and reflected in tax policy and practice.

We feel that it is essential that a moratorium be put into effect until the work of this committee is concluded and your recommendations acted upon.

You have a large task, and an important one, before you. A great deal depends upon the outcome of your review. We look to you to provide the direction and stimulus required by the federal government to alter the tax regime so that the arts and artists may flourish and all Canadians may benefit.

In concluding, I would like to wish you well in this undertaking, and assure you of the full collaboration of the Canadian Conference of the Arts.

I have deliberately kept my remarks brief in order that we might have more time for discussion. So, Mr. Chairman, if you and your colleagues have any comments or questions, we would welcome the chance to speak to them.

Thank you.

The Chairman: Thank you.